

Conformément à la décision prise par le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian, la Direction générale de l'armement (DGA) a notifié le 3 décembre à la société MBDA France, le contrat de développement et production du missile [MMP \(Missile moyenne portée\)](#).

Ce programme constitue l'un des nouveaux programmes destinés à la modernisation de l'armée de terre prévus au titre de la future Loi de programmation militaire. Il vise à fournir un nouveau système de missiles de combat terrestre en remplacement du système d'arme MILAN à compter de 2017. Il équipera les unités de combat au contact de l'armée de terre et les forces spéciales pour le combat débarqué.

Le parc cible comprend 400 postes de tir et 2850 missiles. 175 postes de tir et 450 missiles seront livrés sur la période 2014-2019.

Le MMP est un missile polyvalent, basé sur le concept « tire et oublie » avec la capacité de l'« homme dans la boucle ». Il permet aux forces de neutraliser les différents types de cibles rencontrés sur l'ensemble des théâtres d'opérations avec une grande précision, tout en maîtrisant les dommages collatéraux et en réduisant leur vulnérabilité pendant le tir.

Le MMP est un missile de nouvelle génération à haute technologie avec un fort potentiel à l'exportation comme le MILAN l'a été dans le passé. Il participe au maintien des compétences de la filière missilière française (9000 emplois) dont certains sous-traitants sensibles en particulier dans le secteur des autodirecteurs à infrarouge.

Crédit photo : MBDA